

harmonie nationale, Votre Excellence, exige de vous, sur des questions aussi fondamentales, une neutralité inébranlable.

Votre Excellence, dans tous les domaines où l'intérêt national entre en jeu, votre tâche est de nous aider, nous vos concitoyens, à préserver et à répandre les valeurs qui ont fait la grandeur de notre pays, de nous aider à bâtir une civilisation pour le prochain millénaire, une société où les différences seront respectées et la diversité appréciée à sa juste valeur; une nation où l'ouverture d'esprit et la largeur de vues seront des sources d'inspiration pour toutes les races et toutes les collectivités; un pays ayant les ressources humaines et matérielles et la volonté nationale nécessaires pour jouer un rôle de premier plan dans un monde de plus en plus intégré et concurrentiel.

Une société qui, consciente de sa bonne fortune, se souciera véritablement du sort des personnes moins favorisées, chez elle et à l'étranger; un pays dont les citoyens ne demanderont rien de plus que la justice et l'égalité des chances pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Ce sont là des valeurs typiquement canadiennes, des valeurs grâce auxquelles nous pouvons nous bâtir un avenir splendide si nous y mettons le meilleur de nous-mêmes, si nous nous appliquons à nous montrer dignes des bienfaits dont la Providence nous a comblés et à réaliser les rêves que nourrissaient les pères fondateurs de notre pays.

Votre Excellence, chaque génération de Canadiens est appelée à relever ses propres défis. Les nôtres sont de préserver et renforcer l'unité de notre pays, d'assurer sa prospérité et de lui préparer un avenir au moins aussi radieux que la vision qu'en avaient ses bâtisseurs.

Le Canada a des engagements constitutionnels à respecter, de nombreuses réalités culturelles à harmoniser et des disparités régionales à corriger. La tâche d'édifier une nation est souvent difficile, et les résultats obtenus sont rarement parfaits. Mais ils sont le fruit de généreuses contributions à une noble cause: celle de bâtir une nation plus forte et tournée vers le progrès.

Le regretté Georges Vanier, un de vos prédécesseurs les plus estimés, a dit au moment de son installation que chacune de nous devait, «à sa façon et dans sa sphère... apporter une pleine participation à la réalisation de notre destinée nationale». Votre Excellence, c'est à vous qu'il incombe en bonne partie de mobiliser les Canadiens pour qu'ils réalisent cette destinée.

Vous aurez en cela l'appui de votre épouse, Gerda, qui assume une part égale de vos responsabilités et à qui nous attribuerons tous au moins une part égale du mérite de vos réalisations.

Au nom de tous les Canadiens, je vous remercie tous les deux d'avoir accepté ces importantes fonctions. Je vous offre aussi mes vœux de bonheur et de succès. Puisse Dieu vous venir en aide et inspirer vos actions. Puisse-je vous trouver satisfaction dans l'accomplissement des devoirs de votre charge. Et puisse le Canada en tirer le plus grand bénéfice.

## RÉPONSE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL À L'ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE

Monsieur le Premier ministre,

Je vous remercie des aimables propos que vous avez tenus à mon égard. Soyez assuré que ce sera pour moi un honneur de transmettre à Notre Gracieuse Souveraine, la reine Elizabeth II, le message de loyauté et d'affection que vous lui adressez au nom du peuple canadien. En outre, j'accepte avec fierté la haute responsabilité de représenter Sa Majesté au Canada.

Monsieur le Premier ministre et distingués invités, au moment d'assumer mes fonctions de Gouverneur général, je suis conscient, comme tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, que nous abordons une ère nouvelle. Nous sommes à l'aube d'une nouvelle année et d'une nouvelle décennie et déjà nous voyons poindre les premières lueurs d'un nouveau siècle et d'un nouveau millénaire.

Que signifie, dans ce contexte, devenir Gouverneur général du Canada? Comment les Canadiens et les Canadiennes—dont beaucoup sont nés à l'étranger et n'ont jamais eu de lien avec la Couronne—perçoivent-ils l'idée même d'avoir un Gouverneur général? Question plus importante encore, que représente sa fonction à une époque où le changement devient notre seule certitude et où le rythme du changement ne cesse de se modifier?

La vie au Canada est en perpétuelle mutation, nul ne saurait en douter. Les choses évoluent de façon rapide et déterminante. Chaque jour, on doit s'initier à de nouveaux emplois ou à d'autres façons d'exécuter les anciens métiers; on doit s'adapter aux technologies de pointe ou mettre à jour les technologies existantes; sans cesse de nouvelles idées, de nouvelles responsabilités, de nouvelles façons de penser, de nouvelles attentes personnelles, de nouveaux rôles.

Il serait trop facile de se sentir menacés par tous ces changements et de sombrer dans la nostalgie du passé. Mieux vaut alors se dire que le bon vieux temps n'était peut-être pas toujours aussi bon qu'on voudrait le croire.

Aujourd'hui, par exemple, nous combattons le racisme avec plus de détermination; nous sommes plus sensibles à la violence faite aux femmes et aux enfants; nous prenons de plus en plus conscience que notre société s'enrichit lorsqu'elle met en valeur, dans la mesure du possible, les talents des personnes handicapées et des personnes âgées; notre médecine va de découverte en découverte; notre vision du monde est plus réaliste; nos communications et, partant, nos esprits sont plus ouverts.

Nous devons nous rappeler, si nous voulons cueillir les fruits d'authentiques progrès, que le changement est non seulement inévitable, mais nécessaire.

L'un des rôles qui a le plus évolué au fil des ans est justement celui du Gouverneur général du Canada. Dans les premiers temps de notre histoire, celui-ci était autorisé à exercer les pouvoirs du monarque en titre au nom de ce dernier. Or, deux tendances historiques sont venues modifier les choses: la façon dont la Couronne a évolué et la façon dont les Canadiens ont transformé les rapports qu'ils entretenaient avec la Couronne.